



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
**COMMUNE DE LORRY-LÈS-METZ**  
46 Grand Rue - 57050 LORRY-LÈS-METZ • Tél. : 03 87 31 32 50  
[mairie@lorrylesmetz.fr](mailto:mairie@lorrylesmetz.fr) • <http://www.lorrylesmetz.fr>

Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz  
Commune de Lorry-lès-Metz

## **LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE AVIS PUBLIC**

Les propriétaires de terrains situés sur le territoire de la commune sont invités à se présenter :

À la mairie – 46 Grand-Rue  
Le samedi 9 septembre 2023  
Entre 10 heures et 12 heures

Afin de se prononcer sur l'affectation à donner au produit du bail de la chasse communale pour la nouvelle période de location comprise entre le 2 février 2024 et le 1<sup>er</sup> février 2033.

Tout propriétaire peut se faire représenter par un mandataire muni d'une procuration écrite revêtue de la signature du propriétaire concerné, légalisée par le Maire de son domicile.

Fait à Lorry-lès-Metz, le 23 août 2023  
Le Maire,  
Philippe Gleser

